

Direction générale des services sociaux  
Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires

Québec, le 6 février 2012

Monsieur Pierre-Philippe Lefebvre  
Porte-parole de la Coalition des  
Tables Régionales d'Organismes Communautaires  
39, rue St-Jacques, bureau 206  
St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2J6


Madame Céline Morin  
Présidente de la Table des regroupements provinciaux  
d'organismes communautaires et bénévoles  
1, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2X 3V8

Madame,  
Monsieur,

Comme discuté, nous vous confirmons qu'un comité conjoint pourra être mis en place afin d'assurer un suivi et, s'il y a lieu, de bonifier la convention de soutien financier au terme des trois prochaines années. Au minimum, ce comité se réunira une fois par année.

L'application de la convention nous permettra d'en faire l'expérimentation. Son acceptation par le milieu communautaire ne représente pas un précédent qui empêcherait d'apporter des modifications à une convention future.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Mario Fréchette  
Directeur par intérim